



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DE SUISSE ET DU LIECHTENSTEIN

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE

DE BERNE

N° 107 – 6 avril

Faits saillants

- Dernière assemblée générale de l'histoire de Crédit Suisse
- Le FMI salue la résilience de l'économie suisse mais projette une croissance de 0,8 % seulement en 2023
- La natalité suisse à un seuil historiquement bas

Macroéconomie

Inflation : D'après l'Office fédéral de la statistique (OFS), le rythme de hausse des prix à la consommation a décéléré en mars (+0,2 % en glissement mensuel, contre +0,7 % en février), tirant avantage du repli des coûts des médicaments et de certains hydrocarbures. En revanche, les prix des fruits et légumes se sont envolés (+17 % en glissement mensuel, +29 % sur un an). En glissement annuel, l'indice des prix à la consommation (IPC) a crû de +2,9 % après avoir augmenté de +3,4 % en février dernier.

Démographie : Selon l'OFS, la population résidante permanente a progressé de +0,8 % l'an dernier pour atteindre 8,8 M habitants. L'accroissement naturel reste positif, bien que le nombre de décès s'inscrive en hausse (+4,4 %) et le nombre de naissances (toujours) en baisse (-8,5 %), la natalité atteignant un taux historiquement bas d'à peine 9,3 naissances pour 1000 habitants - contre 10,6 pour 1000 habitants en France. Après la contraction des flux de personnes due à la pandémie, l'immigration et l'émigration ont repris leur essor (respectivement +15 % et +3 %). Le solde migratoire positif (70 100 personnes) explique ainsi l'essentiel de la progression démographique. Comme les années précédentes, les nationalités allemande, italienne et française sont les plus représentées parmi les personnes ayant immigré en Suisse l'an passé.

Emploi : Le fonds de compensation de l'assurance-chômage (AC) a bouclé l'exercice 2022 avec un excédent de 2,3 Mds CHF, après une perte de 200 M CHF en 2021. Les recettes se sont élevées à 9,6 Mds CHF (2021 : 14,1 Mds) et les dépenses à 7,3 Mds (2021 : 14,3 Mds). Cette nette amélioration du solde de l'AC s'explique par un repli significatif du taux de chômage en moyenne annuelle (2,2 % en 2022 contre 3 % en 2021 au sens national).

Si le caractère quasi-frictionnel du taux de chômage est favorable aux comptes de l'assurance-chômage, il est aussi le corollaire de la forte pénurie actuelle de main d'œuvre, accentuée depuis la reprise post-Covid. Les autorités fédérales ont ainsi engagé une simplification des procédures d'autorisation de travailler pour les profils qualifiés issus d'États tiers. Depuis le 1^{er} février 2023, dans les métiers sous tension, les autorités cantonales peuvent se montrer plus souples, sur les exigences en matière de qualifications professionnelles d'une part, et sur l'exigence de preuve que le recrutement n'a pas été possible en Suisse, d'autre part. Le Département fédéral de justice et police (DFJP) évalue actuellement les possibilités de mettre en œuvre des mesures supplémentaires.

Politique économique : Au terme de sa mission annuelle de diagnostic de l'économie au titre de l'article IV de ses statuts, le Fonds monétaire international (FMI) a salué les performances économiques de la Suisse en 2022, soulignant sa résilience face aux perturbations internationales. Néanmoins, le FMI pointe les risques de dégradation des perspectives en 2023, projetant un taux de croissance de 0,8 % et une inflation supérieure à 2%.

LES CHIFFRES À RETENIR

| | Au 05/03 | Var. vs 30/03 |
|----------|----------|---------------|
| EUR/CHF | 0,9907 | -0,5 % |
| USD/CHF | 0,9048 | -1,3 % |
| SMI | 11 115 | +3,7 % |
| Taux 10a | 1,224 % | +6 pb |

Au regard des inquiétudes sur la stabilité financière mondiale, le FMI, qui a salué les mesures prises par les autorités dans le cadre du rachat de Crédit Suisse par UBS, appelle le pays à renforcer ses efforts en matière de collecte de données afin de mieux surveiller les risques liés au secteur financier. Le FMI se soucie enfin de la récente dégradation du bilan de la Banque nationale suisse et l'incite à poursuivre l'examen régulier de sa stratégie d'investissement, en maintenant des garanties adéquates.

Secteur financier

Crédit Suisse : Réunis pour leur ultime assemblée générale annuelle dans l'histoire de la banque, ce mardi 4 avril, les actionnaires de Crédit Suisse ont exprimé mécontentement et désillusion à l'encontre de la direction actuelle, blâmant tout particulièrement la culture des bonus, à l'origine de prises de risque excessives. Le président du conseil d'administration de CS, Axel Lehmann, a présenté à plusieurs reprises ses excuses pour ne pas avoir su endiguer la perte de confiance de la banque, principale cause de son effondrement. La direction d'UBS, qui réunissait son assemblée générale le lendemain, a précisé vouloir œuvrer à une transition soignée, tout en soulignant les opportunités offertes par l'absorption. Selon le président d'UBS, Colm Kelleher, l'opération devrait être finalisée dans quelques mois, mais son intégration complète pourrait prendre entre 3 et 4 ans, sans compter la liquidation de la banque d'affaires de CS. L'assemblée générale d'UBS a aussi acté le retour de Sergio Ermotti, ancien CEO de 2011 à 2020, à la direction du groupe.

Raffaisen : Pour la première fois, la Finma a jugé « exécutable » le principe de plan d'urgence du groupe Raiffeisen, considéré conforme aux exigences de la législation *too big to fail*. Futur numéro deux bancaire helvétique suite au rachat de CS par UBS, Raiffeisen affiche un ratio de liquidité à court terme de 168,4 %, se situant très nettement au-dessus du minimum réglementaire de 100 %.

Politique de finance export : En 2022, l'Assurance suisse contre les risques à l'exportation (SERV), agence suisse de crédit-export, a émis pour 3,3 Mds CHF de nouvelles polices d'assurance, en hausse de 17 % par rapport à 2021. Avec 156 M CHF de recettes de primes et 1,4 Md CHF de nouveaux accords de principe, la SERV enregistre son deuxième meilleur résultat depuis sa création en 2007. Les trois quarts de ses clients sont des PME, illustrant le fait qu'elle demeure un outil efficace de soutien à l'appareil exportateur suisse.

Secteurs non financiers

Energie : Au terme de la phase consultation, l'exécutif a finalement renoncé au projet de loi urgente sur le gaz, y préférant la prolongation de l'ordonnance en vigueur sur la garantie des capacités de livraison en cas de pénurie grave de gaz naturel jusqu'à fin septembre 2024. Afin d'améliorer la gestion des crises dans le domaine gazier, le Conseil fédéral avait chargé le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication fin 2022 de préparer une loi urgente régissant les mesures visant à renforcer la sécurité d'approvisionnement. Cette loi devait aussi permettre à l'Office fédéral de l'énergie d'avoir accès aux données relatives à l'approvisionnement dans les secteurs du gaz et de l'électricité. Le Conseil fédéral prévoit néanmoins de fixer de nouvelles règles dans une future loi sur l'approvisionnement en gaz (LApGaz).

Numérique : Le Conseil fédéral entend renforcer les droits des utilisateurs sur Internet et accroître la transparence en concevant une nouvelle loi sur l'encadrement des plateformes de communication d'ici fin mars 2024. L'exécutif précise que la réglementation suisse pourra s'inspirer du « Digital Services Act » édicté par l'UE.

Fiscalité : A partir du 1^{er} janvier 2024, les voitures électriques seront soumises à l'impôt ordinaire sur les véhicules automobiles de 4 %, perçu sur le prix à l'importation. Le Conseil fédéral entend ainsi enrayer l'accroissement du « manque à gagner » fiscal lié à cette exemption dans les années à venir en raison de la nette progression de la mobilité électrique – risquant selon lui de grever les apports de la Confédération au fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération (Forta). De 2018 à 2022, le nombre de voitures électriques importées chaque année sous le régime de l'exonération fiscale a été multiplié par six, passant de près de 8 000 à plus de 45 000. Pour l'année 2022, le manque à gagner fiscal s'élève à 80 M CHF. D'après les projections de la Confédération, il pourrait atteindre 150 M CHF en 2023 puis 2 à 3 Mds CHF au total pour la période 2024-2030.